



## L'OACI fait le point sur les priorités de la région NACC dans le contexte de la pandémie

*Publication immédiate*

**Montréal, le 15 avril 2021** – Lors d'une réunion virtuelle tenue hier avec les dirigeants de l'aviation de la région Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC), la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, s'est jointe au Directeur régional de l'Organisation, M. Melvin Cintron, pour mettre en évidence que les États de la région pourraient servir d'exemple en matière d'optimisation des voyages aériens et du tourisme, à l'appui d'une relance régionale et d'objectifs de croissance plus larges, grâce à une coordination renforcée.

« Si la santé publique doit rester la priorité absolue pour les sociétés civiles, le rôle crucial du transport aérien dans la réponse à la crise et dans la relance économique générale ne doit pas être sous-estimé », a-t-elle affirmé. « Pour l'OACI et ses États membres, il est évident que si la crise causée par la pandémie de COVID-19 est de nature sanitaire, il s'agit aussi d'une crise économique et financière qui contraint les gouvernements à faire des compromis difficiles entre les priorités médicales, économiques et sociales. »

Dans ses observations, la Secrétaire générale a noté que les chaînes logistiques mondiales, les interventions d'urgence et d'aide humanitaire et, plus récemment, la distribution sûre, sécurisée et efficace des vaccins contre la COVID-19 à l'échelle planétaire, dépendaient considérablement du réseau international de transport aérien au sein duquel les gouvernements coopèrent, par l'intermédiaire de l'OACI.

Ces éléments ont été pris en compte dans la toute dernière version des recommandations de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART), modifiées dans le cadre de la Phase III de ses travaux, en plus d'autres facteurs clés tels que l'apparition de nouveaux variants du virus et le lancement de la vaccination à l'échelle mondiale.

Les nouvelles dispositions de la CART abordent des questions précises concernant les stratégies nationales de gestion des risques à plusieurs niveaux et s'articulent autour de trois grandes priorités.

D'abord, mettre en place des stratégies nationales et régionales de gestion des risques afin de rouvrir progressivement les routes aériennes en fonction de mesures de santé publique mutuellement reconnues. Ensuite, examiner les effets à long terme de la pandémie sur les activités opérationnelles et les modèles commerciaux traditionnels du transport aérien. Enfin, veiller à ce que l'aviation mondiale sorte grandie de la crise causée par la pandémie de COVID-19 et parvienne à rationaliser ses opérations en améliorant sa durabilité sur les plans économique et environnemental ainsi que sa résilience face aux futures pandémies.

La Secrétaire générale a insisté sur le fait que l'OACI reste déterminée à fournir aux États des éléments indicatifs, des formations, des outils et un appui spécialisé adaptés à leur situation, notamment par le biais du Bureau régional NACC de l'OACI. Elle a aussi encouragé les dirigeants locaux à continuer de mettre pleinement à profit le partage d'informations et des moyens de surveillance réunis par le Centre de mise en œuvre des mesures d'intervention et de relance dans le contexte de la COVID-19 (CRRIC).

Appelant l'attention sur les premiers signes de relance observés dans certains des plus grands États de la région, Mme Liu a aussi insisté sur l'importance de se tenir prêt, tant au niveau national que régional, à prendre des mesures décisives et à tirer pleinement parti de la demande touristique mondiale à venir.



Aéronef atterrissant à Montego Bay (Jamaïque). À l'instar de nombreux pays et régions du monde, la dépendance étroite de l'économie caribéenne au tourisme international rend l'appui aux capacités du transport aérien essentiel dans le contexte actuel, pour garantir une intervention efficace contre la pandémie et une reprise économique durable et à grande échelle. *Droits de l'image : [belemita@gmail.com](mailto:belemita@gmail.com), sous licence [Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/) « [Attribution 3.0 non transposé](https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/) ».*

## Ressources pour les rédacteurs

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

[Bureau régional de l'OACI Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes \(NACC\)](#)  
[Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation \(CART\)](#)

## Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

## Personne à contacter pour les médias :

### William Raillant-Clark

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)